



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

o.324.661.

Notification
aux Etats parties à la Convention portant création
d'une Organisation européenne pour l'exploitation de satellites
météorologiques ("EUMETSAT"), conclue à Genève le 24 mai 1983

PROTOCOLE AMENDANT LA CONVENTION

Acceptation par la Finlande

Le 22 octobre 1992, la République de Finlande a déposé auprès du Gouvernement suisse son instrument d'acceptation du Protocole fait à Darmstadt le 5 juin 1991.

Le Protocole n'est pas encore entré en vigueur.

La présente notification est adressée aux Etats parties, en application de l'article 20 de la Convention.

Berne, le 27 janvier 1993

